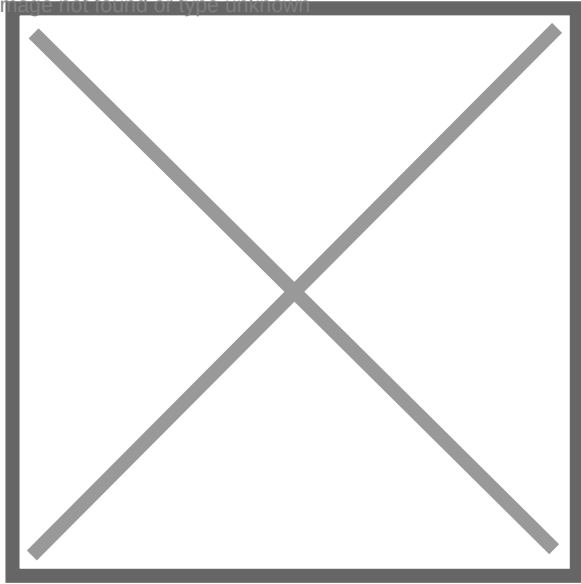


Image not found or type unknown



Fin d arrêt de travail et inaptitude

Par **Alajau**, le **15/02/2018** à **17:47**

Bonjour.
Travailleur handicapé comme brancardier dans un chu je suis en arrêt pour hernie discale depuis le 26 juillet 2017.
Reconnu inapte au poste par la médecine du travail, la commission de réforme n a pas reconnu l'imputabilité au service et mon médecin me juge apte à travailler sur un autre poste. Mon arrêt se terminant fin février le chu n a pas de poste pour moi mais je veux reprendre car je suis à demi traitement et mon médecin ne veut pas me prolonger mon arrêt.
Dois-je me présenter le 1 mars au chu? et comment vais-je être payé?
J'ai 60 ans.
Cordialement
Merci